



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CM SAINT JEAN DE BRAYE CHECY, 20 RUE GEORGES DANTON 45800 ST JEAN DE BRAYE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 15 000 €.

MR Mansion Christophe, représentant de la société 3GC automation S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 34 RUE DE BAGNEAUX 45140 ST JEAN DE LA RUE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
NAILLON MICKAEL	50	5 000 €
MANSION CHRISTOPHE	50	5 000 €
GENDROP LAURENT	50	5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 37482 00011449501 20

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 24 janvier 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

Soulas Arnaud
Chargé de clientèle professionnel
02 38 14 50 72
127, Avenue Nationale
45430 CHECY
Tél : 02 38 14 38 54 (appel local non surtaxé)
Fax : 02 38 46 41 42
E-mail : 3748201@creditmutuel.fr